



Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
(J. O. N° 1298 du 27 septembre 1997)
W932001121

Siège social : 82 rue de Vaujours
93470 COUBRON

CORRESPONDANTS

Françoise DESHURAUD – Tél. 01 43 88 26 57
Courriel : francoise.deshuraud@gmail.com

Annie PRINCET - Tél. 01 43 88 22 50
Courriel : annie.princet@orange.fr

Coubron, le 9 octobre 2021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 8 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 octobre, s'est tenue, à la salle Dacheville à Coubron, l'Assemblée générale ordinaire annuelle de COUBRON-RANDO.

Sont présents ou représentés, selon émargement figurant sur les feuilles de présence et les pouvoirs annexés à l'ouverture de l'assemblée, la majorité des adhérents à jour de leur cotisation 2020/2021.

L'assemblée générale est déclarée ouverte à 19 h 35.

1) RAPPORT MORAL (bilan d'activités)

Le rapport moral est présenté, au nom du Conseil d'Administration, par Françoise Deshuraud, Présidente. (Annexe 1)

Françoise communique les statistiques concernant le nombre d'adhérents pour 2020/2021, puis celles sur le nombre de participants et les km parcourus tant en ce qui concerne le mardi, jeudi que le dimanche ainsi que pour la nouvelle activité de géocaching.

Rappel également des événements concernant les activités du club depuis septembre 2020 avec les aléas dus aux conditions sanitaires, séjour cantalien fin août-début septembre, interruption forcée jusque début janvier 2021 où notre club a pu reprendre en respectant les consignes sanitaires ce qui a contraint nos animateurs (trices) à de gros efforts dont Françoise les a vivement remerciés. Coubron rando a été un des rares clubs du département à maintenir son activité.

Pour la partie administrative, le bureau reste inchangé.

2) PROPOSITIONS ET ORIENTATIONS POUR 2021-2022 (Annexe 3)

Françoise donne quelques précisions sur la cotisation et le montant de la licence (inchangées) Nouveauté : le Pass découverte permettant de participer à des séjours ou week-end sans être adhérent du club (ex. : conjoint non marcheur) Point sur les adhésions 2021-2022 : 85 adhérents pour cette nouvelle saison, par contre un appel est lancé pour trouver des « bonnes volontés » car plusieurs de nos animateurs actuels sont temporairement indisponibles à la marche !

Le partenariat avec l'ESO fonctionne toujours dans les mêmes conditions. (voir Annexe 3)

Poursuite des activités de base avec une fréquence d'un jeudi sur 2, un dimanche sur 2 et un mardi après-midi sur 2 consacré à la Rando douce-rando santé, le géocaching a lieu un samedi après-midi par mois, et cette année lancement du « bunging pump » (après stages de formation de 2 animatrices) qui débutera après les vacances de Toussaint à raison d'environ 1h1/2 tous les samedis sauf pendant les vacances scolaires et si les animateurs sont indisponibles, sans utilisation de véhicules puisque l'activité se déroulera dans les bois environnant Coubron. Le club a acquis plusieurs paires de bâtons pouvant être prêtés et (ou) vendus à des prix intéressants.

Sur proposition d'un de nos adhérents, un tee-shirt technique avec le logo du club sera commandé et proposé à nos adhérents pour un prix modique.

Une aide de 900 € a été attribuée par le CDRP 93 pour l'utilisation d'un car dans le cadre d'une sortie rando douce-rando santé. Cette sortie sera proposée également aux autres membres du club et aura lieu le vendredi 17 décembre aux environs de Reims pour découvrir les Faux de Verzy, classés au patrimoine mondial.

Un séjour itinérant dans le Jura est proposé ainsi que 4 ou 5 jours en étoile dans un Cap France pas trop éloigné géographiquement.

Le club, ayant un résultat positif, il a été décidé par le trésorier (Pascal) et la Présidente (Françoise) que pour le covoiturage la participation par passager ne représenterait que 0,13 €/km, le club assurant les 25 % de différence avec le barème défini en septembre 2019 à 0,17 €/km.

*- ayant entendu le rapport moral du Conseil d'Administration,
- prenant acte des actions engagées par le Conseil d'Administration,
- prenant acte des propositions et orientations présentées,
approuve à l'unanimité ce rapport ainsi que les propositions et orientations.*

3) RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020-2021

Pascal Henry, Trésorier expose le rapport financier de l'exercice comptable accompagné du document adressé aux membres du club. Il souligne la subvention exceptionnelle pour nouvelle activité de 1 500 €. La subvention municipale est maintenue à 300 €.

APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS

L'assemblée générale approuve à la majorité absolue les comptes (le trésorier n'ayant déontologiquement pas pris part au vote) et lui donne quitus.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, la séance a été clôturée à 20 h 30 après un diaporama récapitulant les marches de la saison passée.

Sont annexés au présent procès-verbal :

- la convocation des membres à l'assemblée générale ordinaire,*
- le rapport moral (Annexe 1)*
- l'exercice comptable et la comptabilité 2020-2021 (Annexe 2)*
- les propositions et orientations pour 2021-2022 (Annexe 3)*
- la composition du CA pour 2021-2022 (Annexe 4).*

En foi de quoi a été rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

La Présidente,
Françoise DESHURAUD
Coubron rando
PV AG du 8/10/2021

La Secrétaire,
Annie PRINCET